



RENTRÉES DES CLASSES



Trois internats pour accueillir les enfants sans école

Belga

Mis en ligne le 28/08/2009



▫ Des structures d'accueil pour les élèves sans école

La ministre de l'Enseignement obligatoire en Communauté française, Marie-Dominique Simonet, a communiqué vendredi les trois lieux d'accueil des élèves qui ne seront pas inscrits dans une école le 1er septembre. Il s'agit de trois internats, situés à Wavre, Woluwe-Saint-Pierre et à Strombeek-Bever.

Cinq à six animateurs pédagogiques seront en charge de l'encadrement des élèves dans chacun de ces sites. Un inspecteur sera également présent dans chacun des sites pour en assurer la coordination et permettre la communication entre eux, l'administration et le cabinet.

Click Box



Réservé Aux Entreprises
Obtenez 3 Devis Gratuits pour les Services d'une Entreprise de Nettoyage
Companeo.be/Nettoyage

3/4



2 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

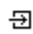
Mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

 [Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Trois internats pour accueillir les enfants sans école".

Plus récents d'abord 

1 à 2 sur 2 Réactions

V.D.V. - Grivegnée
28.08.09 | 12h29

1 vote favorable
Vous avez voté pour ce commentaire

L'accueil...

Il faut favoriser le Parti (socialiste), ensuite il faut payer pour le système des "amis des amis à tous les étages" et les "amis des amis" pourront à leur tour favoriser leurs amis...

C'est la formule de base de la société socialiste en Wallonie depuis des décennies. Clans, baronnies locales, cumulards...

Faut-il en vouloir à ceux qui ont fait fortune en Wallonie sur la misère sociale et les plus défavorisés ?.

Pouvoir choisir librement son école secondaire sans les contraintes du décret d'un ministre socialiste qui tente de modifier ce qu'a fait un ministre socialiste avant qu'un autre ministre ne le modifie encore...

On commence quand ?.

[Signaler un abus](#)

skwall - Belgique
28.08.09 | 12h28

Voter pour ce commentaire

Dites-nous, chère Madame Simonet: Ne serait-il pas plus simple et rapide d'abroger ce décret idiot?

[Signaler un abus](#)